

INFORMATIONS PRATIQUES

ATEE - Patricia COTTURA

47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX
Tél. 01 46 56 35 41 - Fax. 01 49 85 06 27
email : p.cottura[at]atee.fr

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférence Louis Armand

Union Internationale des Chemins de fer
16 Rue Jean Rey, 75015 Paris
01 44 49 20 20
Inscription préalable obligatoire

Un plan d'accès et les modalités d'accueil seront adressés aux participants avec la confirmation



Retrouvez toutes les infos du Club Biogaz
sur www.biogaz.atee.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

Les frais de participation intègrent les droits d'inscription, les pauses-café, le déjeuner et l'accès aux présentations visuelles de la journée.

1/ Le bulletin d'inscription est à retourner à ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex, avant le 29 novembre 2017. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de l'ATEE.

2/ A réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation accompagnée des modalités d'accueil. La facture acquittée sera adressée à vos services comptables dans un délai de 30 jours après la tenue du colloque. Les chèques sont mis à l'encaissement après envoi de la facture.

Les administrations ou organismes qui ne peuvent régler d'avance, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre une lettre ou bon de commande établi à l'ordre de ATEE, 47 avenue Laplace, 94117 Arcueil cedex, dûment rempli et signé par l'autorité compétente. Cette journée n'est pas imputable au titre de la formation professionnelle continue.

3/ Si vous n'avez rien reçu 72 heures avant le début de la journée, veuillez nous téléphoner pour vérifier que nous avons bien enregistré votre inscription.

4/ Formulées par écrit (courrier ou fax), les annulations effectuées avant le 29 novembre donnent lieu à un remboursement intégral. Après cette date, et en cas d'absence le jour du colloque, la totalité de l'inscription est due. Les remplacements sont acceptés... merci de nous prévenir par écrit.

**Bulletin d'inscription à retourner avec votre chèque établi à l'ordre de l'ATEE à :
ATEE - Patricia Cottura - 47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX**

Nom, Prénom

Société, organisme

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

Email

N° Adhérent

Je m'inscris à la journée « Vers une démarche qualité de la filière biogaz II » du 5 décembre 2017

Je suis membre de l'ATEE, je joins un chèque : 120€ HT + TVA à 20% soit 24€ = 144 € TTC

Je ne suis pas membre de l'ATEE, je joins un chèque : 150 € HT + TVA à 20% soit 30€ = 180 € TTC

Adresse de facturation si différente

Société, organisme

Adresse

Code Postal

Ville